

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Marc OXIBAR,

Date de convocation : vendredi 10 avril 2026,
Secrétaire de séance : Patrick LENDRES

Etaient présents 64 titulaires, 8 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Béatrice ZAGO, Vincent CAUBET, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Julien BUREL, Amagoia CAMPET, Xavier BOISSY, Françoise ASSAD, Sébastien SARASA, Philippe BORDENAVE, Ophélie ESCOT, Yann CAMOU JUNCAS, Michel HIDALGO, Sylvie BETAT, Nathalie CORONAS, Thomas LAFFORE, Philippe SANSAMAT, Guillaume POSE, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Didier LOUSTAU, Frédéric PAULY, Cathy GARCÈS, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Lysiane PALACIN, Christine CABON, Bernard AURISSET, Nicole MOLUS, Christian ZAMUNER, Jean-Pierre PRU-LESTRET, Danièle MIRANDE-REY, Stéphanie CAZABONNE, Jean-Philippe GRUEL, Marc OXIBAR, Corinne LAGRAVE, Marie-Lyse BISTUÉ, Nicolas MALEIG, Anne SAOUTER, Anne BARBET, Stéphane LARTIGUE, Dominique QUEHEILLE, Sébastien DE TRUCHIS, Flora LAPERNE, Sonia CAMPAGNE, Raymond VILLALBA, Clément SERVAT, Carole LADEUIX, Alfredo DOS SANTOS, Nadia DUPEROUSSE, Elodie JIMENEZ, Michel ADAM, Florian MIROU, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Loïc LUNION, Louis BENOIT GRACIA, Frédéric BARATS, Martine MIRANDE, Bruno GUITTON

Pouvoirs : Michel LARQUIER à Louis BENOIT, Ingrid DIDIER à Pierre CASABONNE, Jean-Christophe DOUS BOURDET-PEES à Lysiane PALACIN, Iñaki ECHANIZ à Marie-Lyse BISTUÉ, Geneviève CIMORRA à Dominique QUEHEILLE, Philippe GARROTÉ à Flora LAPERNE, Patrick LENDRES à Béatrice ZAGO, Sami BOURI à Sonia CAMPAGNE

Absents : Philippe VIGNEAU, Jean CONTOU-CARRÈRE, Christophe GUERY

RAPPORT N° 260416-03-ADM-

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS A
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL « ABATTOIR DU HAUT BÉARN »**

Vu les statuts de l'Etablissement Public Local « Abattoir du Haut-Béarn »,

Considérant le renouvellement des Conseils Municipaux des communes membres de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, ayant entraîné le renouvellement du Conseil Communautaire,

Il convient de nommer, sur proposition du Président, 7 représentants au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Local « Abattoir du Haut-Béarn », selon la répartition suivante :

- 5 membres du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn,
- 2 personnalités qualifiées.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 65 voix pour, 3 contre (Y.CAMOU JUNCAS, N.MOLUS, N.DUPEROUSSE) et 4 abstentions (A.DOS SANTOS, L.PALACIN, JC.DOUS BOURDET PEES, L.LUNION) :

- **DESIGNE** les représentants mentionnés ci-dessous pour représenter le conseil communautaire de la CCHB au sein du Conseil d'Administration de l'« Abattoir du Haut-Béarn » :
 1. M. Marc OXIBAR
 2. M. Sébastien DE TRUCHIS
 3. M. Etienne SERNA
 4. Mme Sonia CAMPAGNE
 5. M. Thomas LAFFORE
- **DESIGNE** les personnes qualifiées mentionnées ci-dessous au sein du Conseil d'Administration de l'« Abattoir du Haut-Béarn » :
 1. M. Robert CAUHAPE
 2. M. Bernard UTHURRY
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 16 avril 2026

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé PL

Signé MO

Patrick LENDRES

Marc OXIBAR